

**COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSTITUTIVE DE LA COMMISSION
LOCALE D'ENERGIES DE L'AVALLONNAIS (CLE) 22 JUILLET 2020**

La Commission Locale d'Énergies de l'Avallonnais du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne, légalement convoquée le 13 juillet 2020, s'est réunie Salle des Fêtes du Marché Couvert d'AVALLON – Rue Mathé, en séance ordinaire, le 22 juillet 2020 à 19 heures.

Etaient présents :

Titulaires :

Sophie MITENNE, Christian LIDOVE, Bernard CHEVAU, Jacques ROBO, Léon VEYSSIERE, Nicolas ROBERT, Eric JODELET, François LECESTRE, Daniel RAVERAT, Richard STEFANI, Alain MARC, Roger HUARD, Steve BOURILLOT, Monique MAGDELENAT, Alain LOURY, Jean-Pierre PESCHER, Vincent BLANCHARD, Edouard HERPIN, Olivier RAUSCENT, Delphine MATTIONI, Christian SCHILTZ, Aurélie TARDIVON, Jean-Claude LEMAIRE, Christophe DARENNE, Xavier-Louis MULLER, Hugues de CHASTELLUX, Guy DEFRANCE, Philippe LENOIR, Jean-Marie BAILLOT, Xavier COURTOIS, Catherine PREVOST, Marie-Laure de VAUCELLES, Bernard BLOT, Christian HURSTEL, Guillaume DUMAY, Guy GUENIFFEY, Pascal CRETHIOT, Richard MOREAU, Patrick TRUCHOT, Cyril LEGROS, Claude MANET, Emmanuel DUCHÉ, Franck ROIZOT, Alexandre CHANARD, Alain GARNIER, Charles BARON, Jacques BOYER, Gaston CHARLES, Didier IDES, Claude SERRURIER, Geneviève SARTELET, Aurélie BAUX, Alexandre LUCY, Jérémy GEKIERE, Nicolas MARROT, Hervé RATON, Gérard RAVELLI, Sébastien PAUTRE.

Suppléants ayant droit de vote :

Sylvie JOUBLIN (représentant Vincent BOIROT), Guy DELNESTE (représentant Thierry GAREAU), Christian OPIOLA (représentant Dominique CONNAN), Martine GOICHON (représentant Jean-Pierre JOSEPH-FRANCOIS), Jean-Louis MILLOT (représentant Eric FIALA), Martial TRAMEAU (représentant Yannick JACQUEMINET).

Suppléants :

Monique LESAGE, Patrice LAMBERT, Jean-Michel SABAN, Brigitte LEROY, Mickaël BOURGEOIS, Manolette AMORES, Joël ARNAULT, Serge MAIRRY.

Etaient excusés :

Titulaires :

Vincent BOIROT (représenté), Thierry GAREAU (représenté), Thierry OLIVIER, Evelyne MORIZOT, Dominique CONNAN (représenté), Jean-Pierre JOSEPH-FRANCOIS (représenté), Michel SONNOIS, Eric FIALA, Gérard BONTE, Gilles GRANDIOU, Yannick JACQUEMINET (représenté).

Suppléants :

Gérard PAILLARD, Julien LANDRE, Romaric RENON.

Après l'appel des délégués il est constaté que le quorum est atteint ; l'assemblée peut donc délibérer valablement. Le doyen d'âge prend la présidence de l'Assemblée accompagné du plus jeune délégué de la CLE : Monsieur Christian LIDOVE, délégué de la commune d'ANNAY LA CÔTE, pour le doyen, et Monsieur Franck ROIZOT, délégué de la commune de SAINT LEGER VAUBAN, pour le plus jeune des délégués.

Ordre du jour

1.1. Elections

- de l'Animateur de la CLE,
- des délégués au SDEY et de leurs suppléants (5 titulaires – 5 suppléants)
- du Suppléant de l'Animateur de la CLE

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur Guillaume DUMAY, Vice-Président du SDEY, invite les membres de l'Assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Messieurs Bernard GAREAU et Roland ENES, décédés, et présente les condoléances du SDEY à leur famille.

Election de l'Animateur de la CLE

A la suite du renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder à l'élection de l'Animateur de la CLE.

L'Animateur de CLE est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres de la Commission Locale d'Energies. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Christian LIDOVE fait appel aux candidatures pour le poste :

Candidats :

- Monsieur Guillaume DUMAY

Seul candidat, Monsieur Guillaume DUMAY se présente avec son programme :

« Si je me présente à vous ce soir, c'est parce qu'il me tiendrait à cœur de porter au sein du comité syndical du SDEY trois enjeux départementaux, qui ont une déclinaison particulière dans la CLÉ de l'Avallonnais.

1) Le premier enjeu est la qualité du service rendu par Enedis, qui est le délégataire de service public du SDEY pour le transport et la distribution d'électricité.

Cet enjeu comporte trois aspects :

- *d'abord le suivi du contrat de concession. Enedis doit notamment entretenir notre réseau et son contrôle n'est pas facile. La qualité de service doit s'améliorer et les coupures sont trop fréquentes dans notre territoire de CLÉ.*
- *La qualité du service est ensuite liée à la résorption des fils nus et à la suppression des cabines hautes. C'est un enjeu départemental prégnant dans l'Avallonnais. J'ai en tête les travaux en cours à Saint-Brancher.*
- *Enfin, la qualité des réseaux, de la distribution doit se penser en s'articulant avec les documents d'urbanisme. L'évolution du réseau résulte d'un nécessaire travail plus étroit avec les PLU, et PLUi portés par les communautés de communes. Je pense notamment à la CCAVM, dont le PLUi est en voie d'aboutissement.*

2) Le deuxième enjeu est l'esthétique de nos bourgs. Nous avons de la chance dans notre CLÉ (qui va du Tonnerrois au Morvan, de la limite de la Côte d'Or aux bordures de l'Auxerrois, avec Cravant devenu Deux Rivières) d'avoir un patrimoine bâti de grande qualité, préservé, même si parfois nous pestons contre l'Architecte des Bâtiments de France et son conservatisme...

Cet enjeu recouvre deux sujets forts dans notre CLÉ :

- *d'abord l'esthétique de nos bourgs emporte de mobiliser des moyens importants pour l'enfouissement des réseaux. Ce sujet consomme une grande partie de nos crédits et il y a une longue liste d'attente.*
- *ensuite, le SDEY doit avoir une oreille attentive à notre territoire, qui a la chance de disposer de zonages spécifiques qui nécessitent des programmes adaptés : le territoire du Parc Naturel Régional du Morvan et, même s'il se recouvre en partie, le finage de l'opération Grand Site du Vézélien.*

3) Le troisième enjeu est celui de la transition énergétique. Ce sujet n'est pas une mode, c'est une tendance lourde. Cette compétence se développe au sein du SDEY. Des crédits commencent à être orientés sur le sujet, plus particulièrement depuis le mois de juin et l'adoption d'un plan de soutien aux communes, doté de 3,5M€, auquel j'ai eu l'honneur de participer.

Je souhaiterai soulever deux aspects de cet enjeu :

- *d'abord le développement des énergies renouvelables et de son corollaire, l'auto consommation. Cette tendance a un impact sur notre réseau électrique et peut susciter ou éviter des investissements lourds.*
- *ensuite la maîtrise de l'énergie, notamment pour nos communes. Nous allons être encore plus, du fait de la crise sanitaire, à la recherche d'économies de fonctionnement. En effet, on le verra au compte administratif 2021 et plus encore 2022, la crise Covid va tasser les recettes de fonctionnement de nos budgets. Pour maintenir nos capacités d'investissement, il faudra investir d'ailleurs sur des postes financiers engendrant des économies de fonctionnement.*

Je pense plus particulièrement à deux postes budgétaires :

- *l'éclairage public en premier lieu. Le passage aux LED a un bon retour d'expérience. La départementalisation a d'ailleurs été très bénéfique à l'Avallonnais. Louis-Marcel Garriga disait fort justement que le SIERA n'avait pas assez d'argent pour se consacrer à l'éclairage public. Depuis 2014, la CLÉ de l'Avallonnais a été le principal donneur d'ordre pour l'éclairage public, pour rattraper notre retard. Il suffit de regarder des cartes de commandes d'éclairage public.*
- *les économies d'énergies dans les bâtiments communaux : nous avons des mairies, des écoles, de vieilles bâtisses qui peuvent être des passoires thermiques. Le SDEY a constitué une équipe pour accompagner les communes sur ces dossiers. J'ai en tête des projets possibles sur Chamoux. L'enveloppe de 3,5M€ débloquée sur 2020 et 2021 par le SDEY, ce coup de pouce doit être largement mobilisé, nous avons des besoins sur nos communes.*

Voilà, mes chers collègues, ce que je souhaite porter en tant que candidat à la présidence de la CLÉ de l'Avallonnais.

Je vous remercie de votre attention. »

Il est ensuite procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	64
▪ Bulletins blancs	11
▪ Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés :	52
▪ Monsieur Guillaume DUMAY	: 52 voix

Monsieur **Guillaume DUMAY** est élu à l'unanimité et immédiatement installé.

Election des Délégués

Les Délégués sont élus selon les mêmes modalités que l'Animateur de CLE. La CLE de l'AVALLONNAIS doit élire cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants.

Monsieur Guillaume DUMAY, Animateur de la CLE, a reçu les candidatures de :

Titulaire : **Guillaume DUMAY**

Suppléant : *Gérard RAVELLI*

Titulaire : **Didier IDES**

Suppléant : *Eric JODELET*

Titulaire : **Philippe LENOIR**

Suppléant : *François LECESTRE*

Titulaire : **Emmanuel DUCHÉ**

Suppléant : *Jean-Claude LEMAIRE*

Titulaire : **Hervé RATON**

Suppléant : *Vincent BLANCHARD*

et demande s'il y a d'autres candidats : pas d'autres candidatures.

Après une présentation de chaque candidat titulaire et suppléant, il est procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	64
• Bulletins nuls	2
• Bulletins blancs	5
Nombre de suffrages exprimés :	57
Titulaire : Guillaume DUMAY	: 54 voix
Suppléant : <i>Gérard RAVELLI</i>	: 55 voix
Titulaire : Didier IDES	: 50 voix
Suppléant : <i>Eric JODELET</i>	: 51 voix
Titulaire : Philippe LENOIR	: 54 voix
Suppléant : <i>François LECESTRE</i>	: 56 voix
Titulaire : Emmanuel DUCHÉ	: 54 voix
Suppléant : <i>Jean-Claude LEMAIRE</i>	: 51 voix
Titulaire : Hervé RATON	: 53 voix
Suppléant : <i>Vincent BLANCHARD</i>	: 53 voix

Messieurs Guillaume DUMAY, Didier IDES, Philippe LENOIR, Emmanuel DUCHÉ et Hervé RATON sont élus délégués titulaires au SDEY.

Messieurs Gérard RAVELLI, Eric JODELET, François LECESTRE, Jean-Claude LEMAIRE et Vincent BLANCHARD sont élus délégués suppléants au SDEY.

Election du Suppléant de l'Animateur de CLE

Le Suppléant de l'Animateur de CLE est élu selon les mêmes modalités.

Monsieur Guillaume DUMAY, Animateur de la CLE, propose la candidature de Monsieur Didier IDES et demande s'il y a d'autres candidats.

Un seul candidat se présentant, Il est donc proposé un vote à main levée, qui est accepté à l'unanimité.
Puis il est procédé au vote : Monsieur Didier IDES est élu à l'unanimité.

Avant de clore la séance, Monsieur Guillaume DUMAY informe les délégués qu'une nouvelle réunion de la Clé sera organisée à l'automne, en présence du Président du SDEY, pour présenter en détail les compétences du SDEY et son fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelle question, la séance est levée à 20 heures 50.

AVALLON, le 29 juillet 2020

L'Animateur de la CLE de l'Avallonnais

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' and 'D' followed by a horizontal line and a wavy flourish.

Guillaume DUMAY